

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026

Ordre du jour :

- 1/ **Election du maire et des adjoints** ; (à bulletin secret)
- 2 / **Election des délégués aux EPCI** : (à main levée)
 - * ***SISCO Heilly Ribemont Méricourt Bresle*** (4 délégués sollicités)
 - * ***FDE80*** (Fédération Départementale d'Energie) (2 délégués sollicités)
 - * ***SMF Bray S/Somme*** (Syndicat mixte fermé) section gendarmerie (1 titulaire et 1 suppléant sollicités)
 - * ***Syndicat de la rivière d'Ancre (1^{ère} et 2^{ème} section)*** – AMEVA (1 délégué sollicité)
 - * ***Communauté de Communes du Val de Somme*** (dans l'ordre du tableau 1 titulaire et 1 suppléant)
- 3/ **Composition des commissions communales et désignation des membres** : (à main levée) :
 - * ***Impôts directs*** (12 titulaires et 12 suppléants pour choix de 6 d'entre eux par la DGFIP)
 - * ***Commission Environnement - Marais - Cimetière***
 - * ***Commission Entretien des bâtiments – Travaux de voirie – Sécurité***
 - * ***Commission Evénementiel – Fêtes – Culture – Jeunesse- Aînés – Sports***
 - * ***Commission Communication – Presse- Journal Communal – Internet***
 - * ***Commission Finances – Appel d'offres***
- 4/ **Centre Communal d'Action Sociale** : (4 élus et 4 personnes extérieures)

Etaient présents : **Tricot** Jean-Luc, **De Matos Machado** Sérafim, **Droulers** Christophe, **Dubas** Patrick, **Rambures** Francis, **Boulland** Hélène, **Rousselle** Francine, **Dufour** Amandine, **Dufour** Claude, **Tricot** Cyril, **Delattre** Charton Patricia, **Bringard** Christine, **Boulland** Pascal, **Tourneur** Charline

Excusée : **Dauchet** Sabine (pouvoir à De Matos Machado Sérafim)

La séance est ouverte à 19 h 00

Avant le commencement de la réunion, M. Christian de BLANGIE adresse un mot de remerciements pour ses nombreuses années passées au sein de la Commune de Méricourt-l'Abbé, d'abord en tant que conseiller municipal puis, ensuite, en tant que Maire.

BOULLAND Hélène est désignée secrétaire de séance.

Installation des conseillers municipaux :

La séance ouverte sous la présidence de Mme Francine ROUSSELLE, doyenne d'âge de l'assemblée, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection et a déclaré installer les membres du conseil municipal dans leurs fonctions.

1/ Election du maire et des adjoints ; (à bulletin secret)

• Election du Maire.

Mme Francine ROUSSELLE, membre le plus âgé du conseil municipal a pris de nouveau la présidence de l'assemblée (article L2122-8 du CGCT), elle a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au bulletin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Mme Francine ROUSSELLE demande deux assesseurs au moins.

Mr Christophe DROULERS et Mr Cyril TRICOT sont désignés assesseurs du bureau de vote.

Mme Francine ROUSSELLE demande quels sont les candidats à la fonction de Maire.

Mr Jean-Luc TRICOT se déclare candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a pris une enveloppe, s'est isolé puis l'a déposé lui-même dans l'urne. Aucun conseiller a refusé de prendre part au vote.

Après, le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en est de même pour les blancs. Ces bulletins nuls ou blancs n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
- Nombre de votants	15
- Nombre de suffrages déclarés nuls	0
- Nombre de suffrages déclarés blancs	4
- Nombre de suffrages exprimés	11
- Majorité absolue	6

Mr Jean-Luc TRICOT a obtenu 11 (onze) voix

Mme Francine ROUSSELLE a proclamé Mr Jean-Luc TRICOT maire de la commune. Il a été, immédiatement, installé dans ses fonctions.

• Election des adjoints.

Sous la présidence de Mr Jean-Luc TRICOT, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art L. 2122-4, L. 2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer quant au nombre d'adjoints pour la commune.

VOTE : le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'adjoints à deux.

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le conseil municipal laisse 10 minutes pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste avait été déposée. Il s'agit de la liste menée par Mme Hélène BOULLAND. Le maire a ensuite fait procéder à l'élection des adjoints au maire.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
- Nombre de votants	15
- Nombre de suffrages déclarés nuls	0
- Nombre de suffrages déclarés blancs	3
- Nombre de suffrages exprimés	12
- Majorité absolue	7

Sont proclamés adjoints au maire les candidats de la liste menée par Mme Hélène BOULLAND. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, à savoir :

1^{er} adjoint : Mme Hélène BOULLAND

2^{ème} adjoint : M Christophe DROULERS

A l'issue des élections du maire et des adjoints, M Jean-Luc TRICOT donne lecture de la charte de l' élu local. Un exemplaire est distribué aux membres du conseil municipal.

2 / **Election des délégués aux EPCI** : (à main levée)

* *SISCO Heilly Ribemont Méricourt Bresle* (4 délégués)

Jean-Luc TRICOT, Hélène BOULLAND, Amandine DUFOUR et Francis RAMBURES

* *FDE80* (Fédération Départementale d'Energie) (2 délégués)

Cyril TRICOT et Francis RAMBURES

* *SMF Bray S/Somme* (Syndicat mixte fermé) section gendarmerie (1 titulaire et 1 suppléant)

Claude DUFOUR (titulaire) et Jean-Luc TRICOT (suppléant)

* *Syndicat de la rivière d'Ancre (1^{ère} et 2^{ème} section)* – AMEVA (1 délégué)

Patricia DELATTRE CHARTON

* *Communauté de Communes du Val de Somme* (dans l'ordre du tableau 1 titulaire et 1 suppléant)

Jean-Luc TRICOT (titulaire) et Hélène BOULLAND (suppléante)

3/ **Composition des commissions communales et désignation des membres** : (à main levée) :

M Jean-Luc TRICOT précise que toute personne extérieure au conseil municipal souhaitant participer aux travaux des commissions communales peut en faire la demande auprès de la mairie ou d'un conseiller municipal.

* *Impôts directs* (12 titulaires et 12 suppléants pour choix de 6 d'entre eux par la DGFIP) :
La composition de cette commission sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal

* *Commission Environnement - Marais - Cimetière*

Jean-Luc TRICOT, Hélène BOULLAND, Amandine DUFOUR, Christine BRINGARD, Cyril TRICOT et David HEROGUELLE

* *Commission Entretien des bâtiments – Travaux de voirie – Sécurité*

Jean-Luc TRICOT, Christophe DROULERS, Claude DUFOUR, Pascal BOULLAND et Kévin VANDERSTRAETEN

* *Commission Événementiel – Fêtes – Culture – Jeunesse- Aînés – Sports*

Jean-Luc TRICOT, Hélène BOULLAND, Amandine DUFOUR, Francis RAMBURES, Christine BRINGARD, Claude DUFOUR, Patricia DELATTRE CHARTON, Pascal BOULLAND, Charline TOURNEUR et Anne CARON

* *Commission Communication – Presse- Journal Communal – Internet*

Jean-Luc TRICOT, Hélène BOULLAND, Christine BRINGARD, Charline TOURNEUR

* *Commission Finances*

Jean-Luc TRICOT, Hélène BOULLAND, Christophe DROULERS et Pascal BOULLAND

* *Appel d'offres*

Titulaires : Jean-Luc TRICOT, Christophe DROULERS et Francine ROUSSELLE

Suppléants : Francis RAMBURES, Pascal BOULLAND et Cyril TRICOT

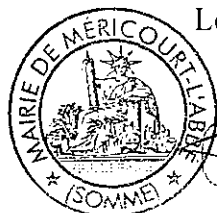
4/ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** :

Président : Jean-Luc TRICOT

Conseillers Municipaux : Hélène BOULLAND, Christine BRINGARD, Francine ROUSSELLE, Patricia DELATTRE CHARTON

Extérieurs au Conseil Municipal : Gérard DELPLANQUE, Annick BEAUMIER, Marie-Christine FLEURY et Annette MEERSCH

La séance est levée à 20 h 15



Le Maire – Jean-Luc TRICOT